

Détection de la Fraude en Assurance Maladie Obligatoire

Lien :
https://afrique-formation.com/formation/detection-de-la-fraude-en-assurance-maladie-obligatoire

DURÉE
8 jours (56h)

RÉFÉRENCE
SNT75

CATÉGORIE
Assurance Maladie et Système de Protection Sociale

Afrique Formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Comprendre les fondements et les enjeux de la lutte contre la fraude en AMO
- Identifier les différentes formes de fraude, abus et erreurs dans le cadre de l’assurance maladie
- Mesurer l’impact économique, social et juridique de la fraude sur le système de santé
- Connaître le cadre légal, réglementaire et institutionnel marocain
- Maîtriser les lois, circulaires et règlements encadrant la gestion des prestations et la détection des fraudes
- Situer le rôle des différents organismes dans la lutte anti-fraude
- Acquérir une méthodologie de détection, d’analyse et de traitement des cas suspects
- Savoir collecter, analyser et recouper les données pour repérer les anomalies
- Appliquer une démarche d’enquête structurée, dans le respect des droits et de la confidentialité

- Maîtriser les outils numériques d’analyse de données appliqués à la lutte contre la fraude
- Utiliser les bases de données, tableaux de bord, outils de data mining ou de scoring pour détecter des comportements à risque
- Comprendre l’apport de l’intelligence artificielle dans l’automatisation de la détection
- Savoir mettre en place une stratégie proactive et intégrée de lutte contre la fraude
- Élaborer un plan d’action et une cartographie des risques
- Mettre en œuvre des mesures de prévention, de dissuasion et de sanction
- Intégrer la lutte contre la fraude dans une politique globale de gestion des risques
- Cadres et agents de la Caisse Nationale D'Assurance Maladie
- Responsables de la gestion des prestations
- Agents en charge du contrôle médical ou de l’analyse des dossiers de soins
- Acteurs du contrôle et de la gestion des risques
- Auditeurs internes et Contrôleurs de gestion
- Responsables qualité et conformité
- Chargés de la lutte anti-fraude et responsables de la sécurité des systèmes d’information
- Directeurs régionaux ou nationaux d’organismes d’assurance ou de mutuelles
- Responsables de services juridiques, contentieux ou affaires réglementaires
- Managers de projets de transformation digitale ou d’optimisation des processus

POUR QUI ?

- Cadres et agents de la Caisse Nationale D'Assurance Maladie
- Responsables de la gestion des prestations
- Agents en charge du contrôle médical ou de l’analyse des dossiers de soins
- Acteurs du contrôle et de la gestion des risques
- Auditeurs internes et Contrôleurs de gestion
- Responsables qualité et conformité
- Chargés de la lutte anti-fraude et responsables de la sécurité des systèmes d’information
- Directeurs régionaux ou nationaux d’organismes d’assurance ou de mutuelles
- Responsables de services juridiques, contentieux ou affaires réglementaires
- Managers de projets de transformation digitale ou d’optimisation des processus

Afrique Formation

AFRIQUE FORMATION
La Référence en Afrique pour la Formation



Programme détaillé

1 / Introduction générale à la fraude en AMO

- Définitions : fraude, abus, erreur
- Typologies générales : fraude interne, externe, opportuniste, organisée
- Enjeux économiques, juridiques et éthiques

2 / Cadre légal et réglementaire

- Loi sur la couverture médicale de base
- Textes d'application et circulaires réglementaires
- Sanctions administratives, civiles et pénales

3 / Acteurs de la fraude et responsabilités

- Fraudes des assurés et ayants droit
- Fraudes des professionnels de santé (médecins, pharmaciens, laboratoires...)
- Fraudes des gestionnaires et prestataires institutionnels

4 / Typologies de fraudes spécifiques en AMO

- Falsification de documents (ordonnances, feuilles de soins, factures)
- Surfacturation et prestations fictives
- Usage frauduleux des cartes AMO

Afrique Formation

5 / Indicateurs de détection précoce de fraude

- Comportements atypiques ou répétitifs des prestataires
- Anomalies dans les fréquences ou montants de remboursements
- Alertes sur les codes actes ou diagnostics incohérents

6 / Dispositifs de contrôle en place

- Contrôle administratif a priori et a posteriori
- Contrôle médical et vérification terrain
- Interventions ciblées et aléatoires

7 / Méthodologie d’enquête anti-fraude

- Collecte et analyse d’informations suspectes
- Techniques d’investigation et recoupement des données
- Rapport d’enquête, conservation des preuves

8 / Rôle des SI et des bases de données

- Extractions de données à des fins de contrôle
- Détection de doublons, incohérences, et fraudes en réseau
- Interconnexion entre systèmes (mutuelles, pharmacies, laboratoires)

9 / Utilisation de l’intelligence artificielle et data mining

- Scoring des prestataires à risque
- Modèles prédictifs de fraude
- Algorithmes de détection automatisée

10 / Techniques de profilage et ciblage des audits

- Segmentation des professionnels de santé
- Identification des schémas de fraude récurrents

Afrique Formation

- Cartographie des risques

11 / **Collaboration interinstitutionnelle**

- Partage d'information
- Synergies avec les autorités judiciaires et de santé
- Partenariats avec d'autres régimes et pays (benchmarking)

12 / **Prévention de la fraude**

- Contrats et conventions clairs avec les prestataires
- Communication et dissuasion (sanctions médiatisées, contrôles visibles)

13 / **Gestion des suites administratives et juridiques**

- Sanctions administratives et recouvrements
- Dossiers transmis à la justice
- Actions disciplinaires et résiliations de conventions

14 / **Pilotage stratégique de la lutte anti-fraude**

- Élaboration d’une politique de lutte contre la fraude
- Suivi des indicateurs de performance
- Intégration de la lutte contre la fraude dans le système global de gestion des risques

Afrique Formation

Approche pédagogique

- Support Ecrit et Projection
- Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- Brainstorming et Jeux de Rôle
- Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

08 au 17 Fév. 2027	Présentiel - Casablanca
05 au 14 Avr. 2027	Présentiel - Casablanca
31 Mai au 09 Juin 2027	Présentiel - Casablanca
26 Juil. au 04 Août 2027	Présentiel - Casablanca
20 au 29 Sep. 2027	Présentiel - Casablanca

Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

Téléphone : +212 522 247 210
Email : contact@afrique-formation.com
Web : https//www.afrique-formation.com

Afrique Formation — Tous droits réservés